

ELECTIONS PRESIDENTIELLES - AVRIL 2015

A portrait of Faure Essozimna Gnassingbé, the President of Togo, wearing a light blue suit and a striped shirt. He is looking slightly to the right with a neutral expression.

**LE TOGO BOUGE  
LE TOGO CHANGE  
LE TOGO AVANCE**

**LA PREUVE EN 2015**

FAURE  
ESSOZIMNA  
GNASSINGBÉ

## EN 2010 JE ME SUIS ENGAGÉ À...

# Réduire la pauvreté et assurer de meilleures conditions de vie et le bien-être partagé aux populations...

*«Nous sommes arrivés à bâtir une véritable coalition nationale pour lutter contre la pauvreté, en créant les conditions et les bases d'une croissance économique forte, durable et inclusive, porteuse de prospérité et de bien-être partagés.»*

Ma vision s'est traduite par une stratégie décennale pour réaliser les OMD, puis des stratégies à moyen terme...la SCAPE.

Ainsi des opportunités de création de richesses et d'amélioration de revenus ont été intensifiées dans tous les secteurs : agriculture, artisanat, insertion professionnelle, auto emploi des jeunes, activités génératrices de revenus pour les plus vulnérables.

Des actions ciblées ont été engagées pour permettre à chaque togolaise et à chaque togolais d'accéder au « Minimum vital commun », c'est à dire de satisfaire les besoins de bases légitimes, notamment l'alimentation et la nutrition, la santé, l'éducation, l'eau potable, l'énergie, l'hygiène et l'assainissement, et l'accès aux services financiers

Toutes ces initiatives ont bénéficié d'une adhésion nationale forte et d'un soutien international conséquent.

Quelques résultats de mon action :

- Un taux de croissance en progression constante autour de 5% par an sur la période (2010-2014);
- L'incidence de la pauvreté est passée de 62% en 2006 à 58% en 2011 et à moins de 57% en 2014;
- Le PIB par habitants a augmenté de 101% entre 2005 et 2014, passant de 179 772 FCFA à 360 836 FCFA en 2014;
- Les excédents céréaliers ont été enregistrés, la sécurité alimentaire se renforce et les filières de rentes sont relancées;
- En 2014, la stratégie d'inclusion financière et la mise en place du Fond National de la Finance Inclusive (FNFI) ont permis d'appuyer 331 021 ménages.

**EN 2010 JE ME SUIS ENGAGÉ À...**

# **Consolider l'apaisement politique et la réconciliation nationale**

*« Je m'efforce, depuis l'annonce des prochaines élections présidentielles, à poursuivre le dialogue politique avec l'ensemble des représentants des différents courants de pensée et d'opinion. »*

La consolidation de l'apaisement politique et la réconciliation nationale ont été soutenues par les actions suivantes :

- La poursuite du dialogue politique (consolidation du cadre électoral consensuel issu de l'Accord Politique Global et organisation des élections législatives inclusives, apaisées, libres et transparentes en juillet 2013) ;
- La mise en place de Gouvernements d'ouverture ;
- La réhabilitation et l'hommage aux anciens dirigeants (certaines places et rues ont été rebaptisées) ;
- La dépénalisation du délit de presse ;
- La recomposition de la HAAC, de la CNDH et de la Cour constitutionnelle sur des bases pluralistes ;
- L'adoption du statut de l'opposition et le financement public des partis politiques et des campagnes électorales afin de garantir le pluralisme politique et promouvoir une culture démocratique notamment. Cela a permis de renforcer les capacités et les moyens de l'opposition afin de participer de manière équitable à l'animation de la vie politique, à la consolidation de la démocratie et à l'ancrage des principes républicains ;
- La création du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale chargé de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR ;
- La désignation du médiateur de la République ;
- La mise en place d'une commission nationale de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles ;
- La modernisation du code Pénal et du code de Procédure pénale pour intégrer les instruments internationaux ratifiés par le Togo en matière des Droits de l'Homme.

**EN 2010 JE ME SUIS ENGAGÉ À...**

# **Garantir la Paix civile et la Sécurité du Togo**

*«La stabilité est une condition indispensable au développement de notre pays. Je suis attentif aux réformes engagées dans ce domaine.»*

Afin de préserver le Togo et les togolais de toutes les menaces, j'ai entrepris une profonde réorganisation et réforme des forces de défense et de sécurité. Leurs capacités et moyens d'actions ont été renforcés.

La police et la gendarmerie sont mieux outillées pour assurer la sécurité des populations et de leurs biens.

Le renforcement des moyens et capacités de lutte contre la piraterie maritime et la criminalité transfrontalière s'est vu accru par la création du Haut Conseil pour l'Action de l'Etat en Mer.

Par ailleurs, notre pays a redynamisé sa diplomatie. Cela s'est traduit par l'extension du réseau diplomatique, l'élection du Togo au Conseil de sécurité des Nations-Unies et à la Présidence de l'Uemoa de 2012 à 2013, mais aussi par le renforcement de sa participation aux règlements de conflits et aux opérations de maintien de la paix avec la Cedeao, l'Union Africaine et les Nations-Unies.

**EN 2010 JE ME SUIS ENGAGÉ À...**

# **Promouvoir la cohésion sociale et la solidarité nationale**

*«Le mieux-être de tous passe  
inévitablement par la solidarité  
nationale pour aboutir à une  
protection sociale large et moderne.»*

La promotion de la cohésion sociale et de la solidarité nationale s'est concrétisée par de nombreuses actions, notamment :

- Le démarrage des projets de protection sociale : l'assurance maladie, les cantines scolaires, la Carmma (subvention de la césarienne), le transfert monétaire...
- Le renforcement de la participation des femmes à la vie politique, économique et sociale ;
- Le développement des initiatives à base communautaire (comités de développement à la base) ;
- La coordination de la prévention des situations de catastrophes naturelles (plan ORSEC) et de la réponse aux situations d'urgence (aide aux sinistrés).

**EN 2010 JE ME SUIS ENGAGÉ À...**

# **Moraliser la vie publique**

*«La Bonne Gouvernance doit promouvoir l'éthique et la déontologie dans la gestion quotidienne du pays. »*

D'importantes réformes ont été entreprises afin d'améliorer la transparence et l'efficacité de la gestion des biens publics :

- La création de l'Inspection Générale des finances et renforcement de l'Inspection Générale d'Etat ;
- L'opérationnalisation de la Cour des comptes ;
- La création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) ;
- La réglementation des Marchés publics (ARMP et DNCMP) ;
- L'adhésion à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) ;
- La création en cours de la Haute autorité de la lutte contre la corruption ;
- La modernisation en cours du code Pénal.

**EN 2010 JE ME SUIS ENGAGÉ À...**

**Redresser et  
relancer l'Economie  
togolaise...**

**...en maintenant le  
cap de 10 Priorités  
nationales**

# Assainir le cadre macro-économique, améliorer le climat des Affaires et moderniser l'Économie

*« Désormais notre pays dispose des outils nécessaires à la croissance économique. »*

### Assainissement et stabilisation du cadre macro-économique

- La réforme de la gestion des dépenses publiques et modernisation des régies financières (création de l'OTR) ;
- L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE (allègement de la dette extérieure) ;
- L'apurement de la dette interne ;
- L'assainissement du portefeuille des banques publiques ;
- La restructuration des entreprises publiques (création de la NSCT et de la SNPT) ;
- La réforme des marchés publics ;
- Le renforcement du contrôle interne et externe.

### Amélioration du climat des affaires

- L'adoption du nouveau code des Investissements et la création de l'Agence pour la promotion des investissements et de la Zone franche (simplification des procédures et incitations fiscales) ;
- La mise en place du Guichet Unique de création des entreprises (Centre de formalité des entreprises) et la réduction des coûts de création d'entreprise ;
- La mise en place du Guichet unique du commerce extérieur (Seguce) ;
- L'amélioration sensible du classement du Togo dans le rapport « Doing business » (gain de 15 places en 2014) ;
- La meilleure organisation du secteur informel, se traduisant notamment par :
  - La redynamisation de la Dosi
  - La mise en place de la mutuelle des conducteurs de taxi moto (MUCTAM)
  - Une meilleure organisation du secteur informel.

### Modernisation de l'économie

- La mise en place d'une Holding d'Etat (« Togo Invest ») ;
- L'adoption de la Loi portant modernisation de l'action publique de l'Etat en faveur de l'économie.



## PRIORITÉ N°2

# Relancer l'Agriculture

*« J'ai engagé une grande relance du secteur agricole, avec déjà des effets positifs visibles pour 60% des Togolais et 500 000 ménages agricoles. »*

La relance de l'agriculture s'est traduite chaque année par de nombreuses actions, parmi lesquelles :

- La subvention en intrants agricoles (semences, engrais, insecticides, pesticides) ;
- La gratuité de l'appui conseil ;
- L'ouverture, la réhabilitation et l'aménagement de pistes rurales et voies de dessertes agricoles notamment dans les zones de production de café/cacao/coton ;
- La mise en place des Zones d'aménagement agricole planifiées axées sur la maîtrise de l'eau (projet Mô, Mission Tové, Agoméglouzou, Djabglé...) ;
- Le soutien à la commercialisation des produits agricoles (ANSAT) ;
- La promotion des filières halieutique et animale ;
- La relance des filières de rentes (coton, café, cacao) ;
- La construction des magasins de stockage des produits agricoles ;
- L'accompagnement financier des producteurs ;
- L'institutionnalisation du Forum National du Paysan Togolais.

# Reconstruire et moderniser les infrastructures

*« En investissant plus de 1000 milliards de FCFA en un seul mandat, j'ai fixé les conditions de base du développement. »*

Les infrastructures ont été reconstruites et modernisées grâce à l'adoption d'un programme d'actions prioritaires.

Lomé, Aného, Dapaong... les axes routiers principaux du Togo mais aussi les axes secondaires ont fait l'objet d'importants chantiers qui métamorphosent le pays.

De grands projets ont vu le jour, comme le contournement de la faille d'Aledjo, celui de Défalé, ou encore le Grand contournement de Lomé.

Entre 2010 et 2013 se sont 10 943 kilomètres de routes qui sont devenus praticables.

Outre les infrastructures routières, c'est aussi les grandes infrastructures qui ont été profondément modernisées.

Le Togo dispose désormais du Port le plus compétitif d'Afrique de l'Ouest, capable de traiter plus de 9 millions de tonnes de fret par an.

Un nouvel aéroport est par ailleurs en cours d'achèvement: il permettra d'accroître le trafic de passager actuel de 600 000 à 2,5 millions.

Par ailleurs, la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER) a été créée.

# Développer le secteur de l'Énergie

*«Je veux combler un retard préjudiciable à l'économie togolaise et à l'ensemble de la population».*

Le développement du secteur de l'Énergie s'est concrétisé par l'élaboration de la Politique nationale de l'énergie, et la mise en place d'une stratégie ayant permis :

- L'amélioration et le renforcement de la production et de l'approvisionnement en énergie ;
- L'extension et le renforcement de l'électrification en milieux ruraux et urbains, notamment :
  - Le raccordement et interconnexion des réseaux de la Ceb avec ceux du Nigeria,
  - La construction de la centrale de Contour global de 100 MW et de 20 MW de la Ceet,
  - Le démarrage de l'exploitation du gazoduc de l'Afrique de l'ouest,
  - La construction du poste de transformation de Sokodé,
  - Les travaux d'extension et de réhabilitation de plus de 1000 km de réseau électrique (le taux de couverture est passé d'environ 15% en 2005 à 27% en 2014),
  - Plus de 256 villages et localités desservies sur l'ensemble du Pays;
- La promotion et le développement des énergies renouvelables (projet pilote d'électrification de 22 localités à base d'énergie solaire; projet de 13000 lampadaires solaires).

# Relancer le secteur minier et l'Industrie

*«Depuis 2010, je me suis attaché à exploiter de nouvelles ressources disponibles au Togo.*

*Une nouvelle stratégie de dynamisation et de développement a été impulsée au secteur minier afin de lui redonner son importance contributive dans le processus de création de richesse au Togo.»*

Les industries extractives ont à elles seules contribué à la croissance du secteur secondaire à hauteur de 19% en 2014 contre 2,1% en 2010. C'est le résultat de nombreuses actions en faveur du secteur, parmi lesquelles :

- L'adhésion du Togo à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) ;
- La construction de l'usine de production de clincker à Tabligbo et d'une cimenterie à Kara par le groupe Heidelberg Cement ;
- Le démarrage de l'exploitation du marbre par la Société Pomar à Pagala ;
- La relance de la filière phosphate avec la dissolution de l'OTP/IFG et la création de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT).

# Développer les NTIC et l'économie numérique

*«Je veux engager le Togo dans un processus d'avant-garde, et faire du secteur des télécommunications des auxiliaires indispensables du développement et de la croissance.»*

Le secteur des télécommunications est en pleine expansion. Entre 2010 et 2014 (2ème trimestre), le nombre d'abonnés au réseau mobile a augmenté de près de 91% : 4 109 286 abonnés sont enregistrés. C'est le résultat de l'extension et du renforcement de la couverture nationale.

Par ailleurs, les secteurs des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et de l'économie numérique ont été renforcés par :

- L'adoption le 17 décembre 2012 de la Loi sur les communications électroniques ;
- L'introduction de la Fibre optique dans le réseau d'accès de Lomé afin de non seulement améliorer la qualité de service, mais aussi permettre d'accroître l'éligibilité d'un grand nombre de clients à l'accès Internet.

# Relancer le Tourisme et l'Artisanat

*«Je m'emploie à redynamiser l'accueil touristique avec des équipements aéroportuaires et hôteliers modernes et attractifs. »*

La relance du tourisme et de l'artisanat s'est traduite par la mise en place des réformes suivantes :

- L'élaboration d'un Plan Directeur de Développement et d'Aménagement Touristiques (PDDAT) ;
- La réhabilitation, la classification et la mise aux normes des infrastructures hôtelières et sites touristiques ;
- L'adoption d'une Politique Nationale du Développement de l'Artisanat ;
- La réhabilitation des centres de ressources artisanales (GIPATO) ;
- L'organisation et le renforcement des capacités des artisans (plus de 20 000 artisans formés et 10 000 équipés) ;

Par ailleurs des rencontres et dialogues périodiques des professionnels du secteur ont eu lieu avec le Chef de l'Etat.

# Développer le secteur financier et bancaire

*« J'ambitionne de faire de Lomé une place régionale financière, institutionnelle, véritable centre de décision économique générateur d'échanges et d'emplois. »*

Le développement du secteur financier et bancaire a été favorisé par la mise en place de mesures fortes, notamment :

- La privatisation des banques à capitaux publics (BTD, BIA, Caisse d'Epargne) ;
- Le renforcement de la place financière Togolaise avec l'installation de nouvelles banques : Orabank ; Diamond Bank ; Coris Bank ; BOA ; Société Générale ;
- L'instauration de services financiers gratuits ;
- L'amélioration de l'accès au marché financier régional;
- L'encadrement de la micro-finance;
- Le développement du Fonds national de la finance inclusive (FNFI).

# Investir dans le capital humain ...

*«Renforcer le capital humain c'est accroître la première force de notre pays.»*

### Investir dans le capital humain

Cela se traduit prioritairement par l'amélioration du système et des services de Santé, notamment :

- Le renforcement de la lutte contre la mortalité maternelle et la morbidité maternelle et néo natale (Carmma) ;
- Le renforcement de la lutte contre la mortalité et la morbidité infantile (campagnes de vaccination) ;
- La lutte contre les maladies transmissibles (VIH, Paludisme et Tuberculose) ;
- La mise en place du régime d'assurance maladie (géré par l'INAM) ;
- L'amélioration de l'approvisionnement en médicaments (mise en place de la CAMEG) ;
- La réhabilitation, la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires.

Mais aussi par le relèvement de l'Education et de la Formation, notamment :

- L'instauration de la gratuité de l'enseignement pré-scolaire et primaire (le taux de fréquentation de l'école primaire a augmenté de 17,22% en 5 ans, atteignant 1 412 356 élèves en 2013 ;
- La fourniture de manuels scolaires ;
- La construction d'infrastructures éducatives ;
- La formation et la mise à niveau des enseignants (construction de 5 nouvelles ENI, de 2 lycées techniques et de 2 lycées scientifiques; construction de 5 centres de formation professionnelle) ;
- L'amélioration des conditions de vie des enseignants du primaire et du secondaire (prime de rentrée, de bibliothèque et d'incitation ; création de la coopérative d'épargne et de crédit des enseignants) ;
- L'assainissement de l'enseignement privé ;
- L'amélioration de l'enseignement supérieur (construction de bâtiments et d'amphi à l'UL et l'UK, réfection de sites universitaires, amélioration des aides et bourses, revalorisation des conditions de des salaires des enseignants).



*«Préparer la jeunesse togolaise à faire face à la mondialisation du travail.»*

### Développer les compétences

Le développement des compétences a été favorisé grâce :

- Au renforcement des capacités des jeunes en entrepreneuriat (FAIEJ, ANPGF) ;
- Au renforcement de l'employabilité des jeunes par la mise en place de programmes :
  - Provonat,
  - Programme AIDES,
  - Actions ANPE ;
- A la multiplication des initiatives conjointes avec les opérateurs privés pour une meilleure adéquation entre les formations et les besoins du marché du travail;
- Aux actions en faveur du retour de la diaspora qualifiée.

**...et développer les compétences**

# Améliorer les conditions et le cadre de vie des togolais

## ...EN AMELIORANT L'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT

*«Réduire la pénibilité d'accès à l'eau c'est réduire la pauvreté ordinaire quotidienne.»*

Afin de permettre l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, des actions ont été multipliées sur tout le territoire, permettant :

- En milieu urbain :
  - l'amélioration de la production et de la distribution d'eau dans la ville de Lomé (augmentation de la production, extension des réseaux et l'augmentation du nombre des abonnés) ;
- En milieu rural :
  - la construction de plus de 2.000 nouveaux forages munis de pompes à motricité humaine,
  - la réhabilitation de 1.774 anciens forages équipés de pompes à motricité humaines,
  - la construction de 104 mini systèmes d'adduction d'eau potable) ;

Par ailleurs, les unités de production d'eau dite minérale (pure water) ont été réglementées.

## ...EN AMELIORANT LES SERVICES SOCIAUX DE BASE

*« Chaque citoyen doit disposer d'un minimum vital. Je garde à l'esprit cet objectif. »*

Le ministère du Développement à la base est chargé de créer la dynamique nécessaire pour promouvoir et soutenir le développement harmonieux des communautés à la base. Il œuvre chaque jour sur le terrain, par la mise en œuvre de nombreux projets: plus de 4000 groupements et 50 communautés sont concernés. Les résultats sont là :

- L'accès des couches et catégorie les plus vulnérables à un minimum vital commun et aux infrastructures socio-collectives de base (alimentation, santé, latrines communautaires, bâtiments, équipements et kits scolaires éducation, puits et forages, magasins de stockage et hangars de marchés) : 1800 infrastructures socio communautaires et économiques mis en place (marchés et infrastructures de marchés, bâtiments scolaires, USP, forages, piste rurales), 127 plateformes multifonctionnelles installées ;
- Le renforcement des capacités des communautés et des organisations à la base (CVD, CDQ, groupements) : 2100 CDB restructurés et accompagnés ; 17000 groupements d'intérêt économiques renforcés; 72 plans de quartiers et 111 plans d'actions villageois élaborés.

*« J'ai développé une diplomatie  
qui conforte le développement  
économique »*

*« J'ai œuvré au maintien de la Paix civile  
nationale et régionale »*

*« J'ai engagé une grande relance  
du secteur agricole »*

*« Je suis fier d'être à la tête du plus  
grand chantier d'Afrique »*

FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBÉ, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE